



MANIFESTATION DU 12 JUIN 2010

Bonjour amis Motocyclistes, citoyens et contribuables

Comme vous le savez, à la suite d'une situation fortuite et hors de notre contrôle, la rencontre avec la ministre des Transports et la présidente de la SAAQ prévue le 25 mai 2010 **a dû être déplacée pour le 11 juin 2010 à 11hrs30 à l'Assemblée Nationale du Québec** (originellement prévu la veille le 10 mais déplacée pour cause de conflit d'horaire).

Puisque depuis trop longtemps, les motocyclistes québécois ont reçu au fil des ans une foule de promesses vides et sans lendemain, nous avons organisé une manifestation **qui aura lieu si la rencontre avec la Ministre des transports et la Présidente de la SAAQ ne donne pas lieu à des engagements fermes et publics en ce qui a trait à nos deux revendications de base.**

C'est seulement dans le cas d'une sortie publique et entente claire, et hors de tout doute concernant nos revendications que cette manifestation du 12 juin sera annulée.

Nous vous informerons sur la tenue ou non de cette manifestation au plus tard le vendredi 11 juin à 18 :00 via les sites Web de la FMQ, du CAPM et du Mouvement Escargot ainsi que sur les forums de discussions et Facebook.

UNE MANIFESTATION DIFFÉRENTE

Parallèlement à la tenue du Grand-Prix du Canada, qui génère des retombées économiques pour le Québec de l'ordre de plus de 75 millions, nous souhaitons souligner que nous estimons que la mise en place de la catégorisation et d'une tarification plus qu'abusives et improvisées pour les motocyclistes québécois a coûté à ce jour plus de 200\$ millions de dollars en retombées économiques à la province de Québec.

Jusqu'en 2006, le nombre de motocyclistes augmentait de 5 à 7 % annuellement. Depuis, le parc de motocyclette stagne au Québec, et c'est toute l'économie québécoise, tous les contribuables qui en paient le prix. Restaurateurs, hôteliers, les municipalités dépendantes du moto-tourisme, concessionnaires, tous, et ce sans exceptions ont connu non seulement un arrêt de croissance de leurs chiffres d'affaires reliés à la moto mais même une baisse. En effet, beaucoup d'entre vous n'immatriculent plus leur moto pour l'année complète dû à ces coûts prohibitifs. Comble de l'illogisme des autorités gouvernementales, les études scientifiques démontrent hors de tout doute que la catégorisation est à l'antipode même de la sécurité en créant la seule catégorie de moto reconnue clairement comme étant à risque : la moto modifiée. La réglementation en place ne peut faire autrement que d'impacter négativement le bilan routier des motocyclistes.

Vous êtes donc invités le 12 juin, à 9h00 AM, à vous rassembler avec vos confrères motocyclistes au coin des rues J.A Bombardier et du boul. De Montarville à Boucherville afin d'aller manifester **en circulant de manière totalement légale** sur le Pont Jacques Cartier pendant 4 heures entre sa rive-nord et sud.

Nous roulerons de manière légale, nous ne bloquerons aucun accès, nous ne bloquerons en aucun cas la circulation, nous roulerons légalement et normalement à la vitesse MAXIMALE permise par la loi, nous respecterons tous les feux de signalisation, nous poserons le pied au sol et ferons chaque arrêt obligatoire dans un circuit fermé de 7 km sur le pont Jacques-Cartier entre la rive-nord et la rive-sud.

Nous perturberons ainsi l'accès routier principal à l'Île Notre-Dame en fonction des activités du Grand-Prix du Canada de 10 heures le matin jusqu'à 14 heures en après midi.

Veillez trouver le trajet et le lieu de départ en cliquant sur le lien suivant :

[Lieu de départ et trajet du 12 juin 2010 \(Google Map\)](#)

Que demandons-nous aux autorités ?

Que le gouvernement annonce la fin de la catégorisation :

- Tel que démontré lors de l'émission La Facture du 20 avril dernier, la catégorisation mise en place par le gouvernement et la SAAQ va à l'encontre de toutes les études scientifiques en déplaçant la clientèle vers la seule catégorie de moto clairement à risque : la moto modifiée. C'est un non sens en matière de sécurité.
- Une moto « à risque », ca n'existe pas. Toutes les études scientifiques le prouvent, et ce hors de tout doute.

La mise sur pied immédiate d'une table de concertation avec le Front Commun Motocycliste afin de revoir complètement l'approche de tarification en matière d'immatriculation moto.

- Nous voulons une approche de tarification uniforme qui tient compte du profil du conducteur et non pas d'une tarification axée sur le type de véhicule.

Jamais plus nous n'accepterons d'être traités comme c'est le cas actuellement. C'EST ASSEZ.

Christian Bergeron
Président, CAPM

Yves Albert Desjardins
Président, FMQ

Eric Lessard
Porte-parole Front Commun Motocycliste
Président, Mouvement Escargot